

DEMANDE DE TRANSFERT ENTRE UNIVERSITES

Le transfert permet de faire suivre votre dossier étudiant de l'université d'origine à l'université d'accueil. Cette procédure est obligatoire pour tout étudiant ayant été inscrit dans une université française depuis moins de dix ans, quels que soient les formations suivies et les résultats obtenus.

QUAND ?

- **Dans le cas où la formation envisagée est accessible par pré-inscription ou candidature** (Licence 1, Licence Professionnelle, BUT, Master 1, Master 2, etc...), vous devez faire une demande de transfert de votre dossier étudiant après avoir reçu une autorisation d'inscription à Université Côte d'Azur.
- **Dans le cas où la formation envisagée est accessible de droit sous réserve de remplir les conditions** (Licence 2 ou Licence 3), la demande de transfert de votre dossier étudiant est à faire avant l'inscription administrative.

Attention : Certaines universités fixent une date limite pour les demandes de transfert. Contactez votre service de scolarité à Université Côte d'Azur et/ou le service de scolarité de votre Université d'accueil pour en prendre connaissance.

COMMENT ?

- **Vous arrivez à Université Côte d'Azur depuis une autre université française (métropole et outre-mer)** : téléchargez le formulaire "Arrivée" à Université Côte d'Azur et transmettez-le au service de la scolarité de votre composante, accompagné de l'autorisation d'inscription à Université Côte d'Azur (lettre d'admission Parcoursup, lettre d'acceptation eCandidat, etc...).
- **Vous quittez Université Côte d'Azur pour une autre université française (métropole et outre-mer)** : prenez contact avec votre université d'accueil pour connaître les modalités et les dates des inscriptions administratives, et téléchargez le formulaire "Départ" d'Université Côte d'Azur.

Remarque : Le transfert de dossier ne se fait qu'entre les universités françaises. Il ne concerne pas les étudiants venant ou partant à l'étranger.

Dans le cas d'un départ d'Université Côte d'Azur, n'oubliez pas de contacter la Bibliothèque Université de votre composante/EUR pour obtenir le quitus. Sans lui, vous ne pouvez effectuer votre transfert de dossier.

FICHE DEPART

Année universitaire : /

Composante, EUR, institut :

Civilité : Madame Monsieur

Nom patronymique : Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance : ... / ... / ... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Téléphone :

Demande de transfert du dossier vers l'Université (*préciser*)

Adresse complète de l'université d'accueil :

.....
.....

Courriel : Téléphone :

Niveau du diplôme demandé : Licence 1 Licence 2 Licence 3 Master 1 Master 2 Autre

Intitulé exact du diplôme, de la mention, de la spécialité et du parcours (si nécessaire) :

.....
.....

Quitus de la Bibliothèque Universitaire	Décision de l'Université d'accueil
Après vérification, je certifie que l'étudiant.e est quitte de toute obligation envers la bibliothèque universitaire d'Université Côte d'Azur.	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Date : ... / ... /	Si avis défavorable, motif du refus :
Signature :	Date : ... / ... /
	Cachet :

ATTENTION : Si vous êtes déjà inscrit à Université Côte d'Azur pour l'année universitaire en cours, vous devez annuler votre inscription administrative **avant** de déposer la demande de transfert de dossier. Pour cela, retirez le formulaire de demande d'annulation d'inscription et transmettez-le dans les meilleurs délais au service de la scolarité de votre composante/EUR/institut.

Le transfert de votre dossier étudiant ne sera effectif que lorsque votre résultat d'admission à l'année sera connu et enregistré par l'administration.

Date : ... / ... /

Signature de l'étudiant :